

## 600 000 € pour l'aménagement de l'anse du Driasker à Port-Louis

Lorient Agglomération lance des travaux d'aménagement du fond de l'anse du Driasker à Port-Louis d'une durée estimée à six mois.

Dans le cadre de son programme de travaux d'entretien portuaire et après la réalisation du bureau du port de la Pointe, Lorient Agglomération poursuit l'aménagement du fond d'anse du Driasker à Port-Louis en concertation avec la commune. L'objectif est de créer un espace public privilégié offrant une cohérence esthétique, permettant de contempler le paysage et intégrant un axe de circulation destiné aux piétons et vélos entre la rue de la digue (et l'estacade) à l'Est et le boulevard de la Compagnie des Indes à l'Ouest.

Ce nouvel aménagement permettra de revaloriser le fond d'anse du Driasker tout en confortant le développement futur du secteur. Le projet prend en compte les potentialités techniques du site et ses capacités d'évolution, mais il préfigure également les ouvrages de protection contre les submersions marines sur ce secteur vulnérable avec des altitudes finales d'aménagement étudiées en fonction du risque.



Le chantier débutera en octobre 2019 et devrait se poursuivre jusqu'en février 2020 (sous réserve des conditions climatiques). Il nécessite la mise en place d'une déviation de circulation pour les piétons et les vélos. Confiés aux entreprises locales Barazer (terrassements) et Atlantic paysages (aménagements paysagers), les travaux représentent un investissement de 600 000 € pour Lorient Agglomération qui bénéficie de l'aide de la Région Bretagne.

Depuis sa création, Lorient Agglomération a identifié la filière nautique comme un de ses axes stratégiques de développement. Pour accompagner le développement territorial, l'Agglomération investit depuis près de quinze ans dans des travaux d'ouvrages portuaires dans les six ports de plaisance labélisés ISO 14001 dont elle détient la compétence : Gâvres, Guidel, Larmor-Plage, Lorient, Lorient La Base, Port-Louis. Un investissement total de plus de 35 millions d'euros qui permet d'offrir désormais aux plaisanciers locaux ou en escale 2 500 places sur pontons.

Lorient Agglomération assure continuellement la bonne gestion de son patrimoine portuaire constitué d'infrastructures et d'équipements multiples et variés, soumis à des usages intensifs et des conditions environnementales difficiles : lignes de brise-clapots, pontons, pieux, môles et perrés maçonnés du 19<sup>ème</sup> siècle, rideaux de palplanches, aires de carénages, terre-pleins, estacades... Cette gestion requiert à la fois l'entretien périodique des ouvrages et équipements portuaires mais aussi des opérations d'entretien de plus grande ampleur, notamment sur des ouvrages historiques, et des travaux de complétude des installations existantes.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 [mbretonrobin@agglo-orient.fr](mailto:mbretonrobin@agglo-orient.fr)  
<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

